



Jean-Luc FICHET

FLASH INFO

22 décembre 2011

Sénateur
du
Finistère

Lancement des Etats généraux de la démocratie territoriale

Le Sénat a pris l'initiative d'organiser des Etats généraux de la démocratie territoriale afin de recueillir la parole des élus sur leurs attentes et leurs propositions pour l'avenir de nos territoires.

Maire
de
Lanmeur

Aujourd'hui le malaise dans nos communes est réel. La mise en œuvre sans concertation avec les élus de la révision générale des politiques publiques ; des transferts de compétences sans transfert de charges ; la suppression de la taxe professionnelle ; l'annonce de schémas intercommunaux à la hussarde et sans réflexion sur les objectifs ; la fermeture des services publics de proximité ; la mise en place de véritables déserts médicaux qui se traduisent pour nos concitoyens par des délais d'attente de plus en plus importants pour se faire soigner ; les inquiétudes sur l'avenir des sous-préfectures ; les questions sur le devenir des hôpitaux de proximité ; des critiques récurrentes et stigmatisantes sur les élus ; la disparition de toute aide de l'Etat pour monter des dossiers techniques... Tous ces éléments, dont la liste n'est pas exhaustive, participent à décourager les élus et à créer un climat difficile.

Le Sénat élu le 25 septembre dernier a donc souhaité jouer pleinement son rôle de représentant des collectivités territoriales en lançant des Etats généraux de la démocratie territoriale.

Cette large concertation passe par un questionnaire à tous les élus. Vous pouvez consulter et remplir ce questionnaire sur le site du Sénat entre le 20 décembre 2011 et le 22 février 2012. Vous le retrouverez sur <http://www.senat.fr/democratie-territoriale.html>

La deuxième phase des Etats généraux se déroulera à l'issue des élections présidentielles et législatives sous la forme de forums qui auront lieu dans les territoires et qui prépareront un débat national de conclusion.

J'ai l'espoir que cette consultation entraîne une participation active et plurielle de tous les élus. Plus grande sera le nombre et la diversité des réponses, meilleure sera notre connaissance des attentes et des propositions du terrain.

Les partenaires de la vie économique, sociale, culturelle, les syndicats, les groupes politiques mais également bien évidemment nos concitoyens seront également invités à exprimer leur point de vue et leurs attentes à l'égard des collectivités territoriales.

Je reste à votre entière disposition pour toute demande d'information complémentaire sur cette démarche nouvelle qui doit être une étape vers une plus grande décentralisation dans l'intérêt de nos communes.